



Je suis obligé de payer 1 location

Par **rambo**, le **07/03/2010** à **10:20**

Bonjour,

je me suis rendu caution d 1 maison le locataire est parti sans payer le chèque de caution était dans mon nom le propriétaire à gardé ce chèque l huissier chargé de faire payer le restant c est tourné directement vers moi sachant ou je vivais et comme j étais en cdi l ancien locataire était lui toujours chez le même patron que le propriétaire connaît bien ils ne l ont jamais inquiété a ce jour l huissier a fait une saisie attribution sur mon compte je n ai plus rien en plus j ai 1 dossier de surendettement en cour avec une somme très élevée de 70000 euros ma situation c est aggravée depuis le début de cette histoire la saisie va durer 3 à 4 mois je ne vais ni pouvoir payer mon loyer alors que je rattrappais le retard je suis dans un état tel que je ne pense même pas remonter cette pente si j ai des droits ou si l huissier a dépassé les siens faites le moi savoir merci de votre aide et compréhension si vous souhaitez avoir mon tel dites le moi je vous le donnerais

Par **fabienne034**, le **07/03/2010** à **12:12**

Bonjour,

pour la saisie attribution sur le compte bancaire,

elle ne dure qu'une fois et vous pouvez la faire sauter ou la cantonner

pour tout savoir:

<http://www.fbIs.net/saisiebanqueinfo.htm>

pour la saisie sur salaire, l'huissier doit d'abord se tourner sur le locataire,

mais peut être que celui ci ne doit rien !

pour tout savoir sur le bail d'habitation:

<http://www.fbIs.net/contratlocationvide.htm>

vous pouvez vous retourner directement sur le locataire en saisissant le tribunal d'instance ou le juge de proximité s'il existe par lettre

pour tout savoir sur la déclaration au tribunal d'instance ou le juge de proximité

<http://www.fbIs.net/TINFO.htm>